

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2016

---

PLFSS 2017 - (N° 4239)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AS116

présenté par  
M. Bapt, rapporteur  
-----

### ARTICLE 9

Rédiger ainsi l'alinéa 60 :

« Au premier alinéa de l'article L 243-7, la référence : « L. 133-6-5 » est remplacée par la référence : « L. 133-1-3 »; »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rétablir l'alinéa dans sa rédaction adoptée par l'Assemblée nationale en première lecture.